



Visite de Peillon à Wittenheim, dans l'Est de la France, 30 septembre 2013.



Paris, 22 janvier 2013.



Paris XIII, 12 janvier 2013.

Photos AFP

“Un rassemblement inédit”

L'appel à la grève le 14 novembre prochain fait déjà couler beaucoup d'encre.

« C'est une rentrée difficile à laquelle va devoir faire face le ministre de l'Éducation », annonce *Le Figaro* (4 novembre). « A cette date, les syndicats CGT, FO, SUD et FAEN appellent “l'ensemble des personnels du premier degré ainsi que les personnels des collectivités territoriales (...)” à une grève nationale. » « Un rassemblement inédit », poursuit-il. « Le 14 novembre, c'est un tir de barrage particulièrement nouveau que va rencontrer le ministre », affirme de son côté l'éditorial du site *Le café pédagogique* (4 novembre) qui souligne le caractère inédit de l'appel commun à la grève des syndicats de personnels territoriaux et enseignants contre la réforme des rythmes scolaires et mesure que « le mouvement pourra s'appuyer sur les puissantes fédérations des services publics de la CGT et de FO (ainsi que de SUD) ». « Dans un tel contexte, ajoute *Le Figaro*, tous les regards sont tournés vers le SNUipp » qui « affiche pour l'heure une position entre deux eaux, pris entre son soutien au ministre et les revendications de sa base ». On ne saurait mieux dire.

Au plan national, le SNUipp-FSU appelle à des actions locales à partir de ce lundi 4 novembre, avec, comme « point culminant », un rassemblement national le 20 novembre devant le ministère de l'Éducation nationale. « Mais la date du 14 novembre pourrait également faire partie de son calendrier », indique *Le Figaro*. « Les syndicats locaux (du SNUipp) pourront donc participer au mouvement des autres syndicats », renchérit *Le café pédagogique*. D'un côté, selon Sébastien Sühr, secrétaire général du SNUipp-FSU, « il ne s'agit pas d'un appel à la grève au niveau national ». « Le SNUipp ne demande pas une abrogation du décret mais son assouplissement », précise-t-il, invitant le ministre à « un geste tout à son honneur, non une reculade ». Mais de l'autre, « le 14 novembre, sa section parisienne appelle bel et bien à la grève. “Incontournable”, selon son secrétaire départemental, Jérôme Lambert, virulent et embarassant symbole de la contestation lors de la grève parisienne massive de février 2013 », commente *Le Figaro*. Rien n'est joué...

Laurence FAYARD

Interview

Pour la suspension de la réforme des rythmes scolaires et l'abrogation du décret Grève nationale le 14 novembre !

Interview de Jean-Pierre Daynard, instituteur syndicaliste à Paris

Tu as indiqué que tu comptais participer à la conférence du 30 novembre. Quelle est l'importance, pour toi, de cette conférence ?

On l'a tous vu, en particulier dans la dernière période, ce gouvernement est extrêmement fragilisé, il a été amené à retirer l'écotaxe. Sur les plans d'épargne, c'est la même question, il a été obligé de revenir sur la taxe. Et tout le monde se pose la question dans ma profession : ce gouvernement extrêmement fragilisé cède sur un certain nombre de questions que je viens de citer, or nous nous bagarrons depuis des mois maintenant sur la question des rythmes scolaires. On l'a vu sur la question des retraites, notamment le 15 octobre dernier, l'unité qui s'est exprimée, en particulier l'unité CGT et FO, avec SUD et la FSU, pour le retrait du plan Ayrault, manifeste la volonté des travailleurs, avec leurs syndicats, de réaliser l'unité pour faire reculer le gouvernement. Je pense qu'on est dans une situation propice, en considérant que les organisations syndicales n'ont pas réalisé ce que voulait le gouvernement, c'est-à-dire le « pacte social », mais sont debout pour défendre les revendications, et, qu'en relation avec cette situation, il est possible de faire reculer le gouvernement.

Tu as évoqué les rythmes scolaires. Pourrais-tu y revenir ?

Les instituteurs sont appelés à la grève le 14 novembre. Et une chose est claire : pour faire céder Peillon et Delanoë, il n'est pas possible que ce soit une grève sans lendemain. Je voudrais préciser. Depuis des mois, nous nous sommes battus, en particulier à Paris. Il y a eu la grève du 22 janvier, où 90 % de la profession — ce qui ne s'était jamais vu — était en grève pour mettre à bas la réforme des rythmes scolaires (ou ARE, aménagements des rythmes éducatifs, c'est comme cela que la mairie l'appelle) et pour l'abrogation du décret Peillon. Ce mouvement a continué, il y a eu des grèves importantes, des manifestations importantes. Et aujourd'hui, nous sommes confrontés, deux mois après la rentrée, à une situation dramatique dans les écoles. Les nouveaux rythmes scolaires ont provoqué le chaos, les élèves sont totalement épuisés, en particulier en maternelle, ils ne savent plus où ils en sont. Dans cette situation, il y a une montée de la volonté des enseignants, avec leurs syndicats, d'en finir, de suspendre l'application de cette réforme de l'ARE. A Paris, il y a un appel des syndicats SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD, CGT pour la suspension immédiate de l'ARE, l'abrogation du décret Peillon. Cette grève est nationale puisque la CGT, FO et SUD appellent, avec les syndicats des territoriaux, à une grève

“La question de la préparation de la grève du 14 novembre concentre tout”

nationale sur les mêmes revendications le 14 novembre prochain. Nous sommes confrontés aujourd'hui à cette situation où l'unité est en train de commencer à se réaliser, et où, dans les écoles, la question de la préparation de la grève du 14 novembre concentre tout.

Quelles questions se posent ?

Il est clair que tout le monde se pose la question, les collègues se posent la question : on a déjà fait grève l'année dernière comme jamais à Paris, pourtant, le gouvernement n'a pas cédé. Mais on n'est pas dans la même situation maintenant qu'il y a un an. Quand on lit le *Journal du dimanche* avec trois pages sur : « Hollande va-t-il pouvoir tenir ? 90 % des gens disent que Ayrault, ça ne va pas », on voit que le gouvernement est aux abois. Et dans cette situation, le fait que l'unité soit réalisée sur la question du 14 — même si, à ce stade, le SNUipp n'y appelle pas nationalement, ce que je déplore —, c'est un point d'appui considérable. Et les collègues se posent la question : mais on ne peut pas se contenter du 14. Il faut aller plus loin. Ça ne peut pas être une grève qui s'arrête là, ça ne peut pas être une grève de 24 heures, ça ne peut pas être une grève sans lendemain, il faut les faire céder, et s'il faut les faire céder, il faut poursuivre. Cette discussion se mène dans le cadre de la préparation de la grève et de la réussite de la grève du 14.

Rythmes scolaires

De premiers appels communs à tous les niveaux

Le 4 novembre, à dix jours de la grève nationale, Sébastien Sihr, secrétaire général du SNUipp-FSU, qui se refuse, à cette étape, à y appeler, s'est fendu d'une lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale. Il faut, écrit-il au ministre « se remettre autour de la table » pour « préparer sereinement la rentrée prochaine ». « Il s'agit de réécrire le décret afin de rendre possibles de nouvelles organisations de la semaine, adaptées à la maternelle,

aux réalités locales et aux besoins professionnels des enseignants, tout en maintenant des journées scolaires raccourcies. »

L'adaptation « aux réalités locales », n'est-ce pas l'éclatement de l'école de la République, la remise en cause des statuts des enseignants, cela dans l'objectif de réduire les dépenses publiques ?

N'est-ce pas le cœur même du décret Peillon et de sa loi de refondation ? Le ministre l'a bien

compris, qui a déclaré ce 5 novembre sur France Inter : « *Quelles sont les demandes ? Elles sont, par exemple pour le SNUipp, qui est un très grand syndicat (...) qu'il y ait des demi-journées de libres (...). Les recommandations pour la maternelle, l'accueil des parents, les locaux, la transition entre le scolaire et le périscolaire, je le ferai. Tout ce qui sera des revendications des adultes pour eux-mêmes (...), je ne le ferai pas.* Mais au même moment, les mili-

tants du SNUipp et leurs sections répondent à l'appel national à la grève le 14 novembre.

Dès le 4 novembre, jour de la rentrée, des sections départementales du SNUipp-FSU décidaient d'y appeler, et de premiers communiqués communs, dans l'unité, étaient adoptés à différents niveaux (ceux des départements, communes). Nous publions ci-dessous des extraits de ceux qui sont parvenus à la rédaction.

L. F. ■

SNUipp-FSU

Des sections départementales du SNUipp-FSU décident d'appeler à la grève le 14 novembre

VAL-DE-MARNE. APPEL DU CONSEIL SYNDICAL DU SNUIPP-FSU : "TOUS EN GRÈVE LE 14 NOVEMBRE"

« Le conseil syndical du SNUipp-FSU 94, réuni le lundi 4 novembre, appelle les collègues du Val-de-Marne à participer massivement à la grève du 14 novembre dans la perspective de la construction d'une grève nationale de toute la profession fin novembre ou début décembre qui permette d'imposer enfin l'abrogation et la réécriture du décret sur les rythmes scolaires pour obtenir une véritable refondation de l'école à la hauteur des besoins. Il appelle les collègues à se réunir en assemblées générales de grève le 14 novembre dans toutes les communes. »

SEINE-MARITIME : GRÈVE LE 14 NOVEMBRE : RÉÉCRITURE DU DÉCRET SUR LES RYTHMES

« Lundi 4 novembre 2013. Le SNUipp-FSU 76 appelle à la jour-

née nationale de grève du 14 novembre. Le SNUipp-FSU 76 revendique la réécriture complète du décret sur les rythmes scolaires. Il réaffirme ne pas être favorable au statu quo Darcos, mais ne peut se satisfaire du bricolage Peillon (...). C'est pourquoi nous appelons à nous rassembler le jeudi 14 novembre à 10 heures devant la mairie de Rouen, puis devant le rectorat. »

ALPES-MARITIMES : RYTHMES SCOLAIRES : APPEL À LA GRÈVE LE JEUDI 14 NOVEMBRE

« *Combattons, dans la rue, cette mauvaise réforme des rythmes et exigeons sa réécriture totale.* » La section départementale du SNUipp-FSU a également décidé d'appeler à la grève le 14 novembre. « *Le SNUipp-FSU du 06, dans un souci d'unité, conscient des enjeux et des attentes des collègues, a décidé d'appeler également au 14 novembre* », écrit-elle sur son site. ■

Seine-Maritime

Appel des fédérations de l'Éducation nationale et des territoriaux FO, CGT et SUD (extraits)

"Suspension immédiate"

Les fédérations FO Services publics et Santé, FNEC FP-FO, CGT Services publics, CGT éducation, SUD Éducation, SUD collectivités de Seine-Maritime ont adopté un appel commun adressé aux personnels enseignants, personnels des collectivités territoriales, animateurs,

éducateurs territoriaux, enseignants artistiques territoriaux et Atsem à la grève le 14 novembre : « *Pour toutes et tous : inégalités de traitement sur le territoire ! (...) Suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et abrogation du décret sur les rythmes scolaires !* » ■

Paris

A Paris, de nombreux parents comprennent et appuient la grève du 14 novembre.

Lundi 4 et mardi 5 novembre, un tract du POI Paris a été diffusé à la porte de dizaines d'écoles, donnant des informations sur la grève prévue le 14 novembre. Ce tract était accompagné d'un appel à faire signer par les parents appuyant la grève du 14 novembre.

Citons quelques extraits des comptes rendus de diffusion : — Bon accueil en général, les parents s'arrêtaient souvent en entendant « rythmes scolaires », et la réflexion est toujours la même : « *Ils sont crevés.* » Certains comparent avec la scolarité antérieure de leurs autres enfants,

plus tranquille. Une personne accompagne son enfant, revient, se met à côté de moi, hèle les parents qu'elle connaît :

« *Attention, pétition, rythmes scolaires, c'est important.* » Plusieurs parents de sa connaissance s'arrêtaient et signent.

— Deux parents : « *Vous avez raison, l'école c'est pour instruire.* » L'un ajoute : « *Il faut insister là-dessus.* »

— Les enseignants sont très cordiaux. Pour l'une, « *si on nous avait écoutés avant, on n'en serait pas là.* »

Une autre : « *On sent les parents avec nous, on verra.* »

Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Appel des syndicats d'enseignants (extraits)

"Grève nationale le 14 novembre 2013 pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires"

Les organisations syndicales : SNUipp, SNU-DI-FO, SUD et CNT de Montreuil appellent à la grève le jeudi 14 novembre, répondant à l'appel national des fédérations FO services publics et santé, FNEC FP-FO, CGT services publics, CGT éducation, SUD Education, SUD collectivités (...). A Montreuil, dans l'unité des organisations syndicales (enseignants et territoriaux) et parents d'élèves FCPE, un rassemblement devant la mairie est prévu le jeudi 21 novembre pour exiger que la municipalité n'applique pas la réforme à la rentrée 2014. D'autres initiatives seront prises pour faire reculer la municipalité, pour faire reculer le ministère de l'Éducation nationale.

Une assemblée générale se tiendra mardi 12 novembre à 18 h 30, salle Marcel-Cachin (place Paul-Signac). La mairie de Montreuil doit prendre



Photo AFP

position et ne pas s'engager dans l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Tous en grève le 14 novembre. ■

EN BREF

— **A Paris**, les syndicats SNUipp, SNU-DI-FO, SUD et CGT appellent à la grève le 14 novembre pour « *l'arrêt du dispositif actuel et continuent d'exiger l'abrogation du décret du 24 janvier 2013.* »

— **A La Réunion**, les syndicats FO, CGT et SNUipp appellent à la grève le 14 novembre « *pour la suspension immédiate et la non-mise en place dans les autres communes...* »

— **A Bondy (Seine-Saint-Denis)**, en réunion d'information syndicale, quarante-cinq enseignants représentant la moitié des écoles de la ville ont décidé d'appeler à un rassemblement à la mairie le 13 novembre pour la suspension et se prononcent pour la grève nationale le 14 novembre pour se rendre au ministère de l'Éducation nationale... ■

compris en recommandé avec accusé de réception. » Plusieurs posent la question : « *Est-ce possible d'obtenir la suspension ?* »

Le passage du tract POI indiquant que le gouvernement recule devant tout le monde sauf devant les salariés, fait mouche. « *C'est vrai, pourquoi pas nous ?* » Plusieurs insistent sur la fatigue, sur la nullité des activités : « *Ils passent leur temps dans la cour.* »

Au total, des dizaines et des dizaines de parents d'élèves appuient la grève du 14.

ÉDITORIAL



Que cela plaise ou non, il y a deux classes

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Que les ouvriers de Gad et d'autres entreprises liquidées par leurs patrons avec l'accord du gouvernement cherchent en toutes circonstances à faire connaître leur colère et leur indignation, quoi de plus légitime ?

Mais que des organisations se réclamant des intérêts ouvriers prennent la responsabilité d'appeler à la manifestation de Quimper, samedi dernier, en commun avec les patrons du Medef, les partis régionalistes bretons et autre partis de « gauche », de droite ou d'extrême-droite, c'est autre chose. N'a-t-on pas vu, à Quimper, des patrons licenciés se mettre en tête du cortège des licenciés ? N'a-t-on pas entendu des discours exigeant un « programme breton » fondé sur « l'autonomie normative » de la Bretagne ? Tous n'ont-ils pas revendiqué le « pacte d'avenir pour la Bretagne » ?

C'est là le projet corporatiste de l'Europe des régions, avide de « baisser le coût du travail ». C'est le retour du pacte social dans lequel le gouvernement Hollande-Ayrault a vainement cherché à emprisonner les syndicats, et qui, à défaut de l'échelon national, se réaliserait région par région, démantelant pour cela l'unité de la République, des droits ouvriers, du Code du travail et des conventions collectives. (Notons que Jean-Marc Ayrault s'est empressé de donner rendez-vous aux uns et aux autres pour élaborer ensemble le « pacte pour la Bretagne »).

La révolte grandit en Bretagne ? Oui. Mais que cela plaise ou non, il y a en Bretagne comme dans tout le pays deux classes aux intérêts contradictoires, patrons et ouvriers, exploitateurs et exploités.

La révolte, elle mûrit dans tout le pays. Du point de vue de la démocratie, il n'y sera répondu ni région par région, ni par l'impossible conjugaison d'intérêts contradictoires (1).

Une telle « coagulation des contraires » (selon l'expression de l'agence Reuters) nourrit une confusion qui peut déboucher sur toutes les manipulations et toutes les aventures. Du point de vue du mouvement ouvrier, la question posée est celle de l'indépendance de classe et de l'unité sur les revendications réelles pour les arracher. Par exemple, l'exigence que le gouvernement cesse de se laver les mains des plans de démantèlement et qu'il impose — qu'elles qu'en soient les formes : réquisition, blocage des licenciements — le maintien de tous les emplois. Ou encore : la suspension du décret Peillon, préambule à son abrogation, que le mouvement en cours parmi les enseignants cherche à arracher, travaillant à imposer la réalisation de l'unité avec les organisations, à tous les niveaux, dans la grève du 14 novembre.

Pour le POI, la réponse à la crise politique majeure qui ravage le régime passe par le combat intransigeant pour l'unité et l'indépendance des rangs ouvriers, pour la rupture avec ce gouvernement et sa politique, pour la rupture avec l'Union européenne et sa politique de déréglementation et de dislocation.

Dans ce cadre, abordant toutes les questions de la situation politique, le conseil fédéral national du Parti ouvrier indépendant réuni les 9 et 10 novembre, sera amené à préciser les réponses et initiatives politiques qu'il soumet à la discussion des travailleurs et des militants dans tout le pays.

(1) S'agissant des organisations ouvrières qui ont appelé à la manifestation de Carhaix le même jour, il faut porter à leur crédit leur refus de s'inscrire dans ce cadre corporatiste. On notera cependant que les organisateurs de cette manifestation, défilant aux côtés de représentants de partis siégeant au gouvernement, ont revendiqué, eux-aussi, d'être partie prenante de l'élaboration du « pacte d'avenir pour la Bretagne ».

>>> Rythmes scolaires (suite)

La mobilisation des élus et des parents franchit un cran

SOMME

Une commune picarde jette l'éponge

(L'express.fr, 4 novembre 2013)

"Face à l'opposition des parents d'élèves de sa commune, le maire de Boves, dans la Somme, a décidé de repasser à la semaine de quatre jours ce lundi. La commune de Boves, dans la Somme, a décidé de suspendre la réforme des rythmes scolaires. Il a tenu parole : Daniel Parisot, maire de Boves, dans la Somme, avait adressé une lettre aux habitants de sa commune mi-octobre pour annoncer qu'il suspendait l'application des

nouveaux rythmes scolaires. Ce lundi, les élèves de cette bourgade de 3 000 habitants reprennent donc le chemin de l'école sur un rythme hebdomadaire de quatre jours de travail (...). Dans Le Courrier picard, (les parents) disaient leur insatisfaction face aux activités proposées à leurs enfants. »

Cela prouve bien qu'il est possible d'obtenir la suspension de l'application de la réforme, revendication au cœur de l'appel à la grève du 14 novembre !



Lundi 4 novembre, les élèves de Boves ont repris le chemin de l'école sur un rythme hebdomadaire de quatre jours.

HAUT-RHIN

Colmar n'appliquera pas la réforme (L'Alsace.fr)

"Le conseil municipal a voté à la majorité contre l'application de la réforme des rythmes scolaires à Colmar à la rentrée 2014 (...). Les élus colmariens ont voté à la majorité, lundi soir (le 28 octobre 2013 — NDLR), pour un report d'une réforme qui est expérimentée dans seulement 35 communes en Alsace pour l'instant (...).

La décision colmarienne s'inscrit dans "un mouvement" (...). "Ils nous ont demandé de prendre position pour savoir ce qu'ils représentent", conclut Gilbert Meyer, le maire, qui ne se sent pas contraint par les "dispositions réglementaires" de la réforme — "il ne s'agit pas d'une loi". ■

ARDÈCHE

Les dix maires du Val d'Ay écrivent au président de la République qu'ils n'appliqueront pas la réforme

« Le décret du 24 janvier 2013 a décidé d'une nouvelle organisation scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. Depuis ce jour, nous essayons de voir comment cette réforme des rythmes scolaires pourrait concrètement s'appliquer sur le territoire de notre communauté du Val d'Ay, qui compte dix communes, treize écoles, soit un total d'environ 1 000 élèves. Pour l'aménagement des rythmes scolaires, à raison d'un animateur diplômé pour quatorze élèves en maternelle et d'un pour dix-huit élèves dans le primaire, nous avons calculé qu'il nous faudrait soixante-huit animateurs, ce qui représente 68 x 3 heures par semaine x 36 semaines x 25 euros l'heure charges comprises, soit la somme de 183 600 euros, une très lourde charge d'autant que s'y rajoutent des frais de déplacement, l'achat de matériel et l'entretien de locaux adaptés qu'il nous sera impossible de trouver en nombre suffisant, un certain nombre de classes étant utilisé simultanément pour les activités pédagogiques complémentaires. — Où trouver autant d'intervenants qualifiés, mobilisables pour des durées aussi brèves ?

— Le gouvernement précédent ayant supprimé trois heures hebdomadaires pour les élèves, voilà que le gouvernement actuel les a rétablies, mais à la charge des communes ou communautés de communes. Or l'enseignement est une compétence de l'Etat, ce qui permet de bénéficier des mêmes avantages sur tout le territoire. Mettre cette dépense à la charge des collectivités locales crée un système à deux vitesses : de vraies animations pour celles qui ont les moyens, du bricolage pour les autres, qui ne pourront pas faire mieux, en particulier les communes rurales, d'autant plus que l'on nous annonce une baisse importante de la DGF (dotation globale de fonctionnement) (...). Une multitude de questions parfois insolubles se posent à nous et aux enseignants dès que l'on examine ce projet dans le détail. La pression est mise par l'administration sur les directeurs d'écoles, qui ne cessent de nous questionner alors que nous sommes sans réponse (...). En conséquence, les dix communes unanimes ont décidé de ne pas donner suite à cette réforme pour l'instant et dans les conditions actuelles. »

Motion adoptée par une assemblée de parents et d'enseignants d'un groupe scolaire, à Privas

Au groupe scolaire René-Cassin (maternelle et primaire), à Privas, s'est tenue le 17 octobre une réunion d'information et de concertation en direction des parents d'élèves sur la réforme des rythmes scolaires.

La troisième adjointe en charge de l'éducation, accompagnée d'une conseillère municipale et de deux employées de la mairie en charge du service éducation et du service enfance jeunesse, animait cette réunion.

De nombreuses inquiétudes ont été exprimées par les parents :

- Une participation financière sera-t-elle demandée aux familles ?
- Cela entraînera-t-il une augmentation des impôts locaux ?
- Pourquoi les horaires et les TAP seraient différents selon les écoles de la commune (où est le cadre national de l'éducation) ?
- Comment s'organisera la prise en charge des enfants handicapés ?
- Quelle sera la qualification des animateurs, comment seront-ils recrutés, avec quel statut ?

Après un long débat qui ne lève pas les inquiétudes des parents, une motion est présentée :

« Au vu de la désorganisation et de la difficulté qu'engendre la réforme des rythmes scolaires, entraînant la dislocation de l'école, nous vous demandons de ne pas la mettre en place à la rentrée 2014. »

Cette motion a été adoptée par 26 parents, dont cinq enseignants de ce groupe scolaire.

Un parent présent à la réunion

D'autres communes refusent de mettre en place la réforme

"Le conseil d'école s'est prononcé par huit voix et une abstention contre la mise en place de la réforme à Saint-Etienne et Saint-Michel-de-Boulogne, considérant qu'il n'est pas possible de la mettre en œuvre correctement avec les moyens financiers des communes.

Il considère que, d'une part, son coût est hors de portée des communes : plus de 35 000 euros s'il s'agit de faire venir des intervenants spécialisés avec seulement 6 000 euros d'aide la première année. Les communes se rabattent donc sur des solutions alternatives : bénévolat, contrats aidés... qui ne garantiront pas la qualité de l'accueil périscolaire.

D'autre part, que cette réforme aboutira à alourdir encore la semaine des enfants (...). Une remise en cause de la gratuité scolaire Enfin, cette réforme est considérée comme source d'inégalités entre les communes riches et les pauvres. Les enfants auront une école et des activités périscolaires de niveau variable en fonction de leur lieu de scolarisation. Certaines communes ont même commencé à faire payer les activités périscolaires, mettant de fait un terme à la gratuité scolaire.

Lors de sa séance du 1^{er} octobre, le conseil municipal a renouvelé son refus de la réforme telle qu'elle est engagée.

La municipalité soutient, au nom de la qualité du service public de l'Education nationale, la position du conseil d'école. »

(lu dans *Le Dauphiné libéré*, extraits) ■

VAL-DE-MARNE

A Villejuif, puis à Maisons-Alfort, les enseignants avec leurs syndicats et les parents s'adressent aux maires

"Suspension immédiate de la mise en œuvre du décret, abandon du projet municipal !"

Cent cinquante enseignants de Villejuif étaient rassemblés devant la mairie le 11 octobre, en présence des syndicats SNUDI-FO, du SNUipp-FSU, de SUD et de la CNT. Ils ont adopté à l'unanimité une lettre-pétition adressée au maire de la ville :

« Les parents et enseignants soussignés demandent à Madame le Maire de répondre positivement à l'adresse lancée par les principales fédérations enseignantes du Val-de-Marne, FSU et FO, et par la FCPE 94 lors du conseil départemental de l'Education nationale du 2 octobre :

— Suspension immédiate de la mise en œuvre du décret sur les rythmes à Villejuif !

— Abandon du projet municipal !

— Exigez avec nous du ministre "que le décret sur les rythmes scolaires soit abrogé et qu'il soit pro-



Devant la mairie de Villejuif, rassemblement pour la suspension de la mise en œuvre du décret sur les rythmes scolaires.

cé à une véritable remise à plat qui doit commencer par l'ouverture de négociations sur la base des revendications des personnels et des besoins des élèves, et la remise en cause des mesures régressives prises par les gouvernements précédents" ! »

160 professeurs des écoles et directeurs ont signé la lettre au député-maire

Après les manifestations à Villejuif, ce sont désormais les enseignants de Maisons-Alfort qui demandent par courrier au député-maire de la commune de ne pas la mettre en place.

« Près de 160 professeurs des écoles et directeurs, soit la quasi-totalité des écoles de Maisons-Alfort, syndiqués au SNUDI-FO, au SNUipp-FSU, à SUD-

éducation et non syndiqués, ont signé la lettre », indiquent les syndicats. Ils concluent ainsi leur courrier :

« Parce que nous sommes particulièrement attachés au caractère national, laïque et égalitaire de l'école publique et que nous estimons qu'il n'y a pas d'aménagement ou d'arrangement possible du projet éducatif territorial, qui porte en germe l'éclatement de l'unité de l'école républicaine en instaurant une école à deux vitesses, nous nous adressons solennellement à vous, Monsieur le Député-Maire, dans le respect de l'indépendance réciproque et de la place de chacun, vous en tant qu'élu de la République, nous en tant que fonctionnaires d'Etat, afin qu'ensemble nous exprimions de nouveau notre rejet du décret sur les rythmes scolaires et en demandions l'abandon pur et simple. »

Que s'est-il passé à Quimper, ce 2 novembre ?

Le 2 novembre, s'est déroulée à Quimper, sous l'œil de tous les médias nationaux et de bon nombre de médias étrangers, une bien étrange manifestation « pour l'emploi ».

Yan Legoff

A Quimper, ce samedi-là, il y avait des petits et des grands patrons, des groupes identitaires d'extrême droite et des indépendantistes bretons, des élus de droite et de « gauche », y compris un député UMP, des altermondialistes, le Nouveau Parti anticapitaliste.

Il y avait aussi des travailleurs, victimes de plans de licenciements qui ravagent la Bretagne comme tout le pays, venus, eux, pour « se battre jusqu'au bout pour garder (leurs) emplois », comme l'a dit à France 3 un travailleur de Tilly-Sabco.

Comme tous ses collègues, il avait appris 48 heures plus tôt, par un communiqué de presse de la direction, que la quasi-totalité des emplois de l'entreprise risquaient d'être supprimés. Sous le regard surpris du journaliste, arrive alors le patron de Tilly-Sabco, qui prend la tête du cortège des travailleurs qu'il s'apprête à mettre à la rue !

“DES PATRONS LICENCIERS À CÔTÉ DE SALARIÉS LICENCIÉS”

C'est « le mariage de la carpe et du lapin », commente *Le Figaro*. Même l'éditorialiste de *Ouest-France*, Michel Urvoy, qu'on ne peut soupçonner de pencher pour la lutte des classes, fait part de sa gêne : « Des patrons licenciés à côté de salariés licenciés ; des éleveurs pressurés par des industriels eux-mêmes dans l'impasse ; des grandes enseignes solidaires de ceux qui les accusent de les étrangler ; des dirigeants UMP et UDI qui contestent, à côté d'extrémistes, leur propre écotaxe (...). De cette confusion, peut naître le pire. »

Marc Le Fur, député UMP proche d'un patronat de l'agroalimentaire qui sabre par milliers les emplois en Bretagne, déclare sur i>Télé, affublé d'un bonnet rouge sur la tête : « Aujourd'hui, les ouvriers, les paysans, les chefs d'entreprise sont unis pour dire : laissez-nous travailler, arrêtez de nous embêter avec les impôts, arrêtez de nous embêter avec des règles que plus personne ne comprend. »

TROP DE DÉPENSES SOCIALES ET DE RÉGLEMENTATION, DÉNONCE LE PATRONAT BRETON

Même credo du président de la FDSEA (patronat agroalimentaire) du Finistère, Thierry Merret : « L'urgence, c'est de lever les contraintes fiscales, administratives, environnementales qui empêchent les chefs d'entreprise de travailler et d'investir. »

Le patronat de la région, réuni dans un Comité de convergence des intérêts bretons (CCIB), revendique « une véritable décentralisation, qui prenne en compte une gouvernance économique régionale », en dénonçant « la multiplication des rouages administratifs et le labyrinthe des réglementations (qui) font que désormais 56 % du PIB national sont



Photo AFP

consacrés au fonctionnement de l'Etat ». Dans ces « 56 % », il y a aussi les retraites, la Sécurité sociale, l'assurance chômage... Et d'appeler, dans cet objectif, à « rassembler les forces vives de nos territoires, chefs d'entreprise, artisans, commerçants, salariés, représentants professionnels, élus territoriaux »...

UNE AUTRE MANIFESTATION, À CARHAIX

Dans les jours précédents, des organisations syndicales ont dénoncé cette opération, en appelant à manifester à Carhaix le 2 novembre, à l'initiative de la CGT, de la FSU et de Solidaires.

« La manifestation pour les salariés n'est pas à Quimper mais à Carhaix. Elle n'est pas avec ceux qui procèdent aux licenciements. On ne veut pas que les salariés soient les dindons de la farce », avait déclaré le secrétaire régional CGT Bretagne, Thierry Gourlay.

Mais plusieurs responsables politiques présents à cette manifestation de Carhaix ont insisté pour défendre l'écotaxe. Faut-il défendre la politique de ce gouvernement ? De même, on ne peut que s'interroger lorsque la confédération CGT, après l'annonce de la suspension de l'écotaxe, revendique une « fiscalité environnementale » en déplorant qu'en la matière « la crédibilité du gouvernement (soit) plus que remise en cause » (1).

LE GOUVERNEMENT VOUDRAIT UNE “ALLIANCE DES FRANÇAIS” POUR RÉDUIRE LES “CÔÛTS DE PRODUCTION”

Au siège national du Medef, le 29 octobre, le ministre Montebourg s'est fait applaudir par un parterre de responsables patronaux, en déclarant : « Le ministère dont j'ai la charge vise à construire l'alliance des Français autour de l'appareil productif (...). Il y a un problème de coût de production dans notre pays. Il faut travailler

ensemble. » Patrons, salariés, avec le gouvernement, tous ensemble, pour baisser les « coûts » !

Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a de même invité, le jour même de cette manifestation, « toutes les parties prenantes à se retrouver » autour du « pacte d'avenir pour la Bretagne », en indiquant que « le préfet de région prendra contact à cette fin dès lundi (4 novembre) avec les élus et les partenaires économiques et sociaux ».

L'ANI, “EFFET DÉCLENCHÉUR” DES PLANS DE LICENCIEMENTS

Le ministre Montebourg ajoutait, le 29 octobre, au siège du Medef : « Des rapprochements existent. Cela a été le cas avec l'accord national interprofessionnel (ANI) qui s'est traduit par une loi. »

Rappelons-le, l'ANI a été signé en janvier dernier par le Medef et la CFDT, et combattu par la CGT, la CGT-FO, parce qu'il vise à généraliser les accords d'entreprises remettant en cause les rémunérations, les garanties collectives, et à accélérer les procédures de licenciements collectifs. C'est précisément ce qui arrive, en Bretagne comme partout.

Ce 4 novembre, face à l'avalanche de plans sociaux, la presse reconnaît que « l'entrée en vigueur le 1^{er} juillet de la loi de sécurisation de l'emploi (qui a transposé l'ANI — NDLR) a pu avoir un effet déclencheur pour lancer (les) restructurations » (2). Et de citer le P-DG du groupe Alpha, cabinet conseil dans les ressources humaines : « Ce nouveau cadre légal facilite la mise en œuvre des plans de sauvegarde de l'emploi (appellation officielle des plans de licenciements collectifs — NDLR). »

La lutte des classes reste la lutte des classes. Et le gouvernement a choisi son camp. ■

(1) Communiqué confédéral, 30 octobre.

(2) 20Minutes, page 9.

Informations syndicales

LU DANS L'OUEST SYNDICALISTE

Editorial de Patrick Hébert, secrétaire général de l'union départementale CGT-Force ouvrière de Loire-Atlantique (novembre 2013).

“Neue Europa” et “Neue Ordnung”

Il est des moments où il faut remettre les pendules à l'heure

Depuis plus de trente ans, précisément juin 1982, tournant de la rigueur impulsé par Jacques Delors, nous sommes confrontés à une politique réactionnaire.

Cette politique, poursuivie avec obstination par tous les gouvernements s'étant succédé depuis, a abouti à la liquidation de pans entiers de notre économie : le textile, la chaussure, la sidérurgie, etc. ; et aujourd'hui vient le tour, entre autres, de l'agroalimentaire, particulièrement concentré dans l'ouest de la France.

Naturellement, cette nouvelle vague de licenciements provoque la légitime colère des travailleurs, et nous soutenons nos camarades qui résistent comme nous avons soutenu ceux de Florange, en Lorraine. Mais, incontestablement, nous assistons à une manipulation politique tout à fait scandaleuse et surtout dangereuse.

Depuis son origine, le mouvement ouvrier a dû combattre pour exister et pour préserver son indépendance.

Ce combat s'est d'abord concrétisé par l'adoption en 1906 de la Charte d'Amiens, qui déclare : « Le congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte des classes qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière. »

Quelques années plus tard, en 1914, alors que le bureau confédéral de la CGT cédait à « l'Union sacrée », peu nombreux étaient les militants qui oseraient dire non à la barbarie de la guerre. Parmi ceux-là se trouvait Pierre Monatte, qui n'hésita pas à démissionner des instances confédérales. « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels », écrivait Anatole France.

Sans cesse, les gouvernements et le patronat tentent de multiples manières de nous intégrer au nom du « bien commun » dans des formes plus modernes d'union sacrée. Les récentes « conférences sociales » en sont un dernier avatar.

A chacune de ces tentatives, en particulier en 1969 à l'occasion du référendum du général de Gaulle, notre confédération a su préserver le cap de l'indépendance syndicale. Rappelons d'ailleurs que ce référendum portait sur une réforme constitutionnelle prévoyant la création d'un Sénat intégrant les confédérations syndicales, mais aussi et déjà la régionalisation.

S'agissant de l'actualité, et particulièrement de la manifestation du 2 novembre à Quimper, il est frappant de constater que les organisateurs se réfèrent justement à un discours prononcé par le général de Gaulle pour justifier leur combat contre l'écotaxe.

Notons aussi qu'ils ne sont pas opposés au principe de l'écotaxe, mais seulement à son application en Bretagne.

Mais ne tournons pas autour du pot. La manifestation de Quimper est clairement une manifestation pour l'indépendance de la

Bretagne dans une Europe fédérale. Le président de la FNSEA du Finistère annonce nettement la couleur : « Je suis finistérien, breton, européen, mais sûrement pas jacobin... En 1992, nous avons sauvé Maastricht, avec les Alsaciens. »

Dans la même veine, le Comité de convergence des intérêts bretons (CCIB) dénonce le « carcan administratif français ». Notons que dans ce comité figure Alain Glon, deuxième fortune de Bretagne et président du très réactionnaire « Institut de Locarn » (1), lequel regroupe les principaux des grands industriels de Bretagne.

La manifestation du 2 novembre était également soutenue par les évêques de Bretagne

et par tous les successeurs de ceux qui, au nom de l'indépendance de la Bretagne, ont, avant et pendant la dernière guerre, ouvertement collaboré avec les nazis pour travailler à la construction d'une « Neue Europa » et d'un « Neue Ordnung » (Nouvelle Europe et ordre nouveau).

Ces gens-là militent sans aucune ambiguïté pour la destruction de la République au compte d'une Europe « nouvelle »...

Parce que l'histoire nous apprend que la colère des travailleurs peut être détournée, il nous faut être particulièrement vigilants.

Comment peut-on imaginer que l'on puisse défendre les intérêts de la classe ouvrière avec ceux qui soutiennent l'Union européenne ? C'est cette même Union européenne qui, avec la BCE et le FMI (la troïka), organise aujourd'hui le démantèlement de l'industrie dans l'agroalimentaire, donc les licenciements.

Qu'ils soient bretons ou pas, « peu m'en chaut », les patrons sont les patrons, et leurs intérêts sont fondamentalement antagoniques aux intérêts de la classe ouvrière. Nous ne sommes pas avec, mais contre...

L'union sacrée, qu'elle soit nationale ou régionale, est un piège mortel pour les travailleurs. Oui, la situation est insupportable.

Les licenciements dans toute la France, la succession des contre-réformes, le

blocage des salaires, etc., ne sont pas acceptables. La colère monte. Ne laissons pas détourner cette colère au profit de ceux qui cherchent à nous imposer un « ordre nouveau ». Disons-le clairement : il n'y a pas de réponse régionale à un problème national.

On ne combat pas la politique d'austérité en restant chacun dans son coin. Ce n'est pas à Quimper qu'il faut aller, mais à Paris ! Nul doute ! Si les confédérations, du moins celles qui entendent résister, décidaient

d'appeler toutes celles et ceux qui sont victimes de licenciement ou dont l'emploi est menacé, toutes celles et ceux qui ne peuvent plus finir le mois avec des salaires de misère, toutes celles et ceux qui ne veulent pas travailler jusqu'à 65 ou 66 ans du fait de la contre-réforme des retraites, les jeunes qui n'ont pas d'avenir, les retraités que l'on taxe, toute la classe ouvrière, pour dire « ça suffit ! » dans une grande manifestation à Paris, alors le gouvernement et le patronat seraient bien obligés de reculer. Pour en finir avec trente années de politique réactionnaire, il faut le rapport de force. D'est en ouest, du nord au sud, l'heure est à la mobilisation, c'est-à-dire à la grève ! ■

(1) L'Institut de Locarn a été inauguré les 23 et 24 septembre 1994 par le président du conseil régional de l'époque, Yvon Bourges, et Otto de Habsbourg, membre de la Trilatérale et proche de l'Opus Dei. Certains attribuent aussi à Otto de Habsbourg la création du drapeau de l'Europe, symbole de la Vierge Marie, avec, sur fond bleu marial, les douze étoiles représentant les douze apôtres.

CALAIS > Manifestation

“Il faudrait suspendre tous les licenciements”



Près d'un millier de manifestants à Calais, ce samedi 2 novembre, à l'appel des unions locales FO et CGT, ont exprimé leur colère, leur désespoir et leurs revendications.

Photo correspondant

REPORTAGE

De notre correspondant local

Travailleurs de Calais (111 licenciements), de LK Industries (63 licenciés), autres salariés d'Alcatel, de Shaeffler, du port, etc., ont interpellé patrons, actionnaires, élus et gouvernement sur la situation dramatique des travailleurs de la région. Il y avait aussi des auxiliaires de vie employées au CCAS de Calais. Trente-trois d'entre elles n'ont pu renouveler leur contrat à durée déterminée (pourtant en poste depuis plusieurs années). Elles seront remplacées par des emplois d'avenir!

“Que fait le gouvernement pour nous ? Rien ! Dans la région, ça dégraisse, ça licencie. Mais c'est politique !”

Ce commerçant avait fermé boutique : « Les ouvriers, c'est nos clients, sans eux on n'est rien, et je regrette que la ville n'ait pas appelé à la fermeture des commerces en soutien aux salariés... »

Ce militant du PCF réclame une vraie politique de gauche, et qu'au niveau de l'Europe, ce ne soient pas ceux qui n'ont pas été élus qui décident : « Actuellement, il y a une volonté politique de favoriser le patronat. »

Cet autre dénonce : « Les capitalistes s'enrichissent davantage et les salariés sont corvéables à merci... Il faudrait suspendre tous les licenciements et reconstituer un pôle public de production pharmaceutique. Or le gouvernement a fait le contraire, il a revendu ses parts (27 %) dans Tessenderlo et l'a laissé liquider la boîte ! Même si une intervention de l'Etat est interdite par les traités européens, qu'il passe outre ! »

Une retraitée est venue de son village voisin pour soutenir les salariés : « Si ça continue comme ça, plus personne ne va travailler et on va tous finir avec

un bol de riz... Il faudrait que tout le monde se rassemble pour trouver les solutions... Un patron a le droit d'entreprendre, mais pas à n'importe quel prix, ni n'importe comment. Moi, je ne fais pas de politique. »

Pour ce cégétiste, « les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres, et la classe moyenne est en train de se faire saigner, c'est le monde capitaliste... On a eu Sarkozy, on n'en voulait plus, on a Hollande et c'est encore pire. Il faut que les politiques prennent leurs responsabilités. »

Des travailleuses de LKI brandissent une pancarte « Les femmes de LKI en colère » parce qu'elles se sentent « méprisées », elles qui font le « même travail que les hommes, postes, charges, etc. ». Et elles attendent un reprenneur, un vrai, pas « un qui prend 9 salariés et les machines qui l'intéressent... On dirait qu'il vient faire son marché... »

Elle, elle dit que le gouvernement doit « mettre son grain de sel » : « Que fait le gouvernement ? Comment on va faire quand on sera licenciées, chômeuses ? Il faut de l'argent pour vivre. Comment on va faire après ? On va voler, mendier ? » A la fin de la manifestation, le micro est tendu aux syndicalistes CGT et FO : « Que fait le gouvernement pour nous ? Rien ! Dans la région, ça dégraisse, ça licencie. Mais c'est politique ! Et j'espère qu'on va réussir à faire bouger les gens haut placés ! »

Le maire UMP de Calais tente dans l'indifférence de manifester son soutien : « Tous les élus sont présents parce qu'on est comme vous, on ne comprend pas les actionnaires d'ICIG. Je rappelle que j'ai fait voter par le conseil municipal une aide de 1 million d'euros... » « Qu'a fait le gouvernement précédent, crie un manifestant, rien ! Que fait celui-ci ? Rien ! Il faut que le gouvernement intervienne, qu'il arrête de faire l'autruche ! Tout ça, c'est du blabla électoraliste ! »

Le secrétaire départemental de la CGT énumérera toutes les entreprises touchées dans le Pas-de-Calais et annoncera une grande manifestation départementale. ■

GOODYEAR-AMIENS-NORD

Titan propose de reprendre l'usine avec “zéro employé”

Depuis six ans, les travailleurs de l'entreprise Goodyear, à Amiens-Nord, combattent avec leur syndicat CGT contre les plans de restructuration. La source de ce combat est dans le fait que, massivement, les travailleurs de Goodyear avaient refusé le passage aux 4 x 8 exigé par la direction.

Correspondants Amiens

La direction de Goodyear avait annoncé, il y a un an, son intention de fermer l'usine, et un reprenneur, le groupe Titan, s'était présenté pour une reprise, se proposant de garder 537 des 1 100 ouvriers de Goodyear. Puis, le P-DG de Titan, Maurice Taylor, s'était retiré, dénonçant dans une lettre à Montebourg « les soi-disant ouvriers français qui ne travaillent que trois heures par jour ». Il avait en outre dénoncé les responsables de la CGT comme « les barjots du syndicat communiste ». Rappelons qu'à la même époque, une campagne de dénonciation de la CGT était menée par des responsables de droite comme de gauche et par la presse, accusant le syndicat d'être responsable de la situation. L'objectif était clair, il fallait casser les reins d'un syndicat qui n'acceptait pas « d'accompagner » les licenciements.

Le 22 octobre, le ministre Montebourg annonce qu'en accord avec Maurice Taylor, un nouveau projet de reprise concerne cette fois-ci 333 ouvriers. A la CGT qui rappelait que le précédent plan de Titan en prévoyait 537, le ministre Montebourg rétorque que 333, c'est mieux que rien ! Le contenu de ce plan de « reprise » est donné par l'interview de Maurice Taylor au Monde, le 1^{er} novembre : « La CGT et Goodyear doivent d'abord se mettre d'accord sur des indemnités de départ. Si tous les salariés les acceptent, le projet d'achat de l'usine démarre avec zéro employé. Il faut dire qu'après l'avoir nié, le patron de Titan a reconnu avoir rencontré Mon-



Photo Courrier picard

“Je suis dépositaire de cette offre. C'est à moi de la faire

aboutir et de convaincre toutes les parties prenantes”

Le ministre Montebourg

tebourg. « J'ai rencontré en août le ministre, c'est un homme très sympathique, il voulait savoir si nous étions intéressés par la sauvegarde de 300 emplois. J'ai dit oui, une fois que vous aurez réglé les dissensions avec les syndicats. Je ne vais pas moi-même discuter avec la CGT. Je lui ai dit : “Si vous obtenez un accord avec la CGT, je serai à vos côtés et nous irons boire du bon vin français.” »

Un ouvrier de Goodyear explique : « On a compris ce que Montebourg cherche à faire, il veut convaincre la CGT d'accepter ce plan. » Le ministre Montebourg lui-même a déclaré que la proposition de Taylor « a été faite au gouvernement. Elle n'a pas été faite à Goodyear. Je suis dépositaire de cette offre. C'est à moi de la faire aboutir et de convaincre toutes les parties prenantes. »

EURE-ET-LOIR > Multitude de grèves et de mobilisations

Quelque chose est en train de changer...

Voici ce que révèle la presse locale sur quatre semaines d'activité « sociale » en Eure-et-Loir, département plutôt rural...

De notre correspondant local

- Mobilisation des élus avec les personnels et la CGT contre la fermeture de la boutique Orange de Nogent-le-Rotrou.
- Grève le 11 octobre à l'hôpital de Dreux. FO et CGT appellent à monter au comité technique d'établissement (CTE) contre le plan de retour à l'équilibre. Quarante délégués de service envahissent le CTE et les décisions sont ajournées sine die.
- Mobilisation unie des personnels, avec FO et la FSU, pour la défense de la directrice de l'école maternelle des Lutins, à Lucé, contre les provocations du maire. La directrice est blanchie et maintenue en poste.
- Grève avec occupation chez Howa-Tramico, usine rurale en pleins champs, près de Dreux, qui n'avait jamais débrayé.
- Grève avec occupation chez Touax, à Mignéville, avec FO. Cette entreprise a été financée à hauteur de 5 millions par le conseil général, il y a trois ans, pour créer 300 emplois. Cinquante ont été créés et la boîte est menacée de fermeture.
- Grève de trois jours du SDIS (pompiers) de Chartres avec la CGT.
- Mobilisation des salariés de la société Dranjon (éboueurs), avec FO, de la communauté de communes Maintenon-

“Nous n'avons jamais vu autant de conflits partiels. L'exaspération de la classe ouvrière et de la population cherche à s'exprimer sur le terrain de la lutte de classe”

Pierres contre le licenciement de leur responsable qui a voulu faire respecter le Code du travail et la sécurité.

- Grève des transports urbains Filibus, à Chartres, avec FO et SUD.
- Grève des gardiens de prison, à Chartres, avec FO.
- Mobilisation unie des personnels de l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de Chartres, avec FO, la FSU, l'UNSA, la CFDT, la CGT, contre le déménagement des locaux dans le cadre d'une opération spéculative.
- Mobilisation des personnels de la base aérienne de Châteaudun contre le plan de restructuration de la Défense qui supprime 100 emplois à la base aérienne.

M. Montebourg le dit lui-même, sa mission est de faire aboutir le plan du patron de Titan.

Car pour le patron de Titan, la chose est claire, l'usine doit fermer — c'est ce que veut également la direction de Goodyear — et ensuite il réembauchera... Et pour bien appuyer son chantage, il ajoute que s'il n'obtient pas gain de cause, « Titan pourrait déménager les machines vers la Pologne ». Le responsable de la CGT de Goodyear, Mickaël Wamen, a réagi : « On a rencontré deux fois Montebourg. Jamais on ne nous a dit que le projet exigeait la fermeture du site d'Amiens. Il est hors de question qu'on accepte que le gouvernement aide une espèce de débile mental aux Etats-Unis à venir fermer une entreprise dans un groupe qui a annoncé 51 % de bénéfices en plus sur le dernier trimestre. »

Les travailleurs de Goodyear le rappellent sans cesse, quelques mois avant la présidentielle, sur le parking de l'usine, Hollande s'était engagé « à interdire les licenciements des entreprises qui font des profits ». Dans tout le pays, face aux multiples plans de licenciements qui s'accumulent, le gouvernement les « accompagne » quand il ne les coorganise pas, comme c'est le cas entre Taylor et Montebourg. Les responsables de gauche, sous couvert de « dialogue social » cherchent à isoler, entreprise par entreprise, les travailleurs qui, pourtant, sont confrontés à une vague nationale de licenciements dans tout le pays.

Une nouvelle réunion du comité central d'entreprise de Goodyear se tiendra au siège de la direction le 7 novembre. ■

● Mobilisation avec FO à la direction régionale des entreprises, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) contre la réforme de l'inspection du travail et le déménagement.

MAIS AUSSI :

- Mobilisation des jeunes agriculteurs contre la réforme de la politique agricole commune (PAC).
- Blocage de la rocade de Dreux-SUD par la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) contre l'écotaxe qui pénalise lourdement les transports de marchandises agricoles.
- Blocage de la préfecture par la CAPEB (artisans du bâtiment).

Le tout encadré par un « succès de la mobilisation syndicale » à Chartres le 10 septembre, avec 800 manifestants FO, CGT, FSU pour le retrait du plan Hollande-Ayrault-CFDT contre les retraites... et la montée de trois cars FO-CGT-FSU à Paris, le 15 octobre, devant l'Assemblée nationale.

De mémoire, nous n'avons jamais vu autant de conflits partiels, exprimant le fait que l'exaspération de la classe ouvrière et de la population cherche à s'exprimer sur le terrain de la lutte de classe, face à la crise du régime et aux coups, d'une brutalité inouïe, portés.

D. M. ■

Conférence nationale **POUR L'UNITÉ ET LA RÉSISTANCE** 30 nov. Paris

La "réforme" des retraites de nouveau à l'Assemblée le 20 novembre...

Contribution de Bruno Ricque, syndicaliste

A la suite du rejet du projet de loi sur les retraites par le Sénat, Alain Vidalies, ministre des Relations avec le Parlement, a annoncé le 29 octobre dans la conférence des présidents de groupes de l'Assemblée nationale que le projet reviendrait devant l'Assemblée à partir du 20 novembre. Alors, une question se pose pour tous les militants ouvriers.

Cette loi est bien — ainsi que l'ont dit et répété ces dernières semaines les dirigeants des principales confédérations ouvrières — le pur et simple prolongement de la loi Fillon.

Cette loi poursuit, à la suite des gouvernements précédents, le « dynamitage » d'un des principaux socles (avec le système de Sécurité sociale) des conquêtes arrachées par la classe ouvrière de ce pays à l'issue de la guerre. Et surtout, c'est un gouvernement qui recule en débandade devant toutes les exigences des patrons qui ose prétendre porter ce terrible coup aux travailleurs...

Alors oui, la question est posée : comment concevoir, pour les militants ouvriers, qu'il ne leur soit pas donné la possibilité de se saisir des quinze jours qui nous séparent du nouvel examen de la loi pour « rétablir » le véritable rapport de force existant dans ce pays ? Pourquoi faudrait-il rester l'arme au pied au lieu de permettre à ceux que ce gouvernement ne

"Il est possible de faire céder ce gouvernement, et — si c'est le but fixé pour le mouvement ouvrier — seul le rapport de force permet de le faire céder"

veut surtout pas entendre de prendre enfin la parole ? Pourquoi faudrait-il que ce délai, suffisant pour mobiliser, soit gâché en bavardages impuissants, alors que les travailleurs sont en droit d'attendre un appel clair et net à se rassembler à des centaines de milliers dans l'unité devant l'Assemblée nationale pour exiger le retrait pur et simple de la loi ? Les militants ouvriers ne comprendraient pas qu'il ne soit pas répondu à ces dizaines de milliers de travailleurs et de militants qui ont manifesté dans tout le pays — il n'y a pas si longtemps — leur disponibilité dans les rassemblements appelés dans l'unité CGT, CGT-FO, FSU et Solidaires le 15 octobre.

Depuis l'annonce faite le 29 octobre, force est de constater qu'aucune proposition n'a été faite dans ce sens par les directions dont les travailleurs et les militants ouvriers sont en droit d'attendre une initiative.

Faudrait-il accepter que les multiples liens politiques entretenus par des dirigeants de nos organisations avec le gouvernement — fidèle exécutant des directives dictées par le capital financier à l'Union européenne — ou avec sa majorité parlementaire soient plus forts que la pression de leurs « mandants » ?

Seul l'engagement de toutes les forces disponibles dans cette bataille pour la défense de l'indépendance de leurs organisations de classe peut répondre à ce genre de question.

Les événements de ces derniers jours dans le pays démontrent deux choses : il est possible de faire céder ce gouvernement, et — si c'est le but fixé pour le mouvement ouvrier — seul le rapport de force permet de le faire céder.

Parce qu'aujourd'hui on peut contraindre ce gouvernement à reculer devant la mobilisation des travailleurs, n'hésitons pas à inviter tous ceux et toutes celles qui partagent cette appréciation à unir leurs forces pour s'y employer. C'est bien ces questions que nous discuterons le 30 novembre, à la conférence nationale pour l'unité et la résistance.

Le Sénat rejette le projet du gouvernement Ce 5 novembre, pas une seule voix de sénateurs ne s'est portée sur le projet de loi de "réforme" des retraites

Les sénateurs avaient déjà rejeté, dans la nuit du 29 au 30 octobre, l'article 2 sur l'allongement de la durée de cotisation alors que cet article avait pourtant été l'un des quatre retenus par la commission des affaires sociales grâce aux voix du PS et de l'UMP.

Les sénateurs avaient adopté en bloc trois amendements identiques visant à rejeter cette mesure. Des amendements aux motifs diamétralement opposés certes (un déposé par Marie-Noëlle Lienemann, du PS, un autre par l'UMP et un dernier par les écologistes), mais qui ont abouti au rejet de l'article 2, article au cœur de la « réforme » du gouvernement.

Marie-Noëlle Lienemann a justifié ainsi son amendement : « L'allongement de la durée de cotisation nous pose un problème majeur ». Selon elle, cette mesure « ne s'impose pas financièrement », ajoutant : « Il a été aisé de trouver 20 milliards d'euros pour le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en quelques semaines. Et nous ne pourrions financer les retraites ? »

La ministre Marisol Touraine est montée au créneau pour défendre le texte : « Le gouvernement

assume pleinement cet article. Cette réforme est un tout. L'essentiel est que nos efforts soient plus justes. » C'est ensuite l'article 4 qui est passé à la trappe.

"Il a été aisé de trouver 20 milliards d'euros pour le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en quelques semaines. Et nous ne pourrions financer les retraites ?"

Marie-Noëlle Lienemann (PS)

Parmi les mesures prévues : l'augmentation des cotisations, le report de six mois de la revalorisation des retraites.

Le débat se poursuit, les sénateurs continuant à rejeter de nombreux articles.

Dans le débat, le sénateur PS Jean-Pierre Caffet, vice-président du groupe a déclaré : « Dans une certaine mesure, le présent projet poursuit les réformes Balladur, et Fillon et je l'assume. » Les débats ensuite se sont conclus

par un refus global du projet de loi. Le texte reviendra les 20 et 21 novembre, pour une nouvelle lecture devant l'Assemblée nationale, laquelle avait, en première lecture, adopté de justesse le projet de loi.

Marie STAGLIANO ■

EN BREF

"L'emploi au cœur d'une semaine sociale chargée" (AFP, 4 novembre)

Il n'y a pas que l'agroalimentaire en Bretagne... FagorBrandt, Goodyear, La Redoute... l'AFP énumère de nombreux plans de licenciement sur le devant de la scène cette semaine.

> FRANCE TÉLÉVISIONS

Les syndicats de France Télévisions (CGT, CFDT, FO, SNJ, CGC) ont appelé les salariés à faire grève le 7 novembre contre un plan de départs volontaires de la direction portant sur 361 postes, qu'ils qualifient de plan social déguisé.

> GOODYEAR

Les représentants du personnel du fabricant de pneumatiques Goodyear devront se prononcer, jeudi 7 novembre, sur le projet de fermeture de l'usine d'Amiens-Nord et la suppression de 1 173 postes, à l'occasion de l'ultime comité central d'entreprise portant sur le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) et les mesures d'accompagnement de ce plan. Le P-DG du fabricant américain de pneus agricoles Titan International, Maurice Taylor, dit vouloir reprendre l'usine « avec zéro employé », pour réembaucher sur de nouvelles bases une partie du personnel (lire page 6).

> BPCE

Le groupe BPCE (Banque populaire-Caisse d'Épargne) doit dévoiler le 7 novembre aux représentants du personnel son plan stratégique pour la période 2014-2017 à l'occasion d'un comité central d'entreprise, alors que la direction de sa filiale Natixis a annoncé la suppression d'environ 700 postes en France d'ici à 2015, sans licenciements contraints.

> FAGORBRANDT, TILLY-SABCO

Le fardeau social du gouvernement de Jean-Marc Ayrault vient de s'alourdir avec deux gros dossiers brûlants : la déconfiture du groupe Fagor (électroménager 1 870 salariés en France) et le cri d'alarme de Tilly-Sabco (volaille, 1 000 emplois menacés) qui annonce la suspension de sa production.

Les deux dossiers s'ajoutent à une liste déjà bien longue : Gad SAS, Alcatel-Lucent, PSA, La Redoute, pour ne citer que les derniers développements.

Chez FagorBrandt, la filiale française du groupe Fagor Electrodomésticos, qui produit les marques

Vedette, Brandt, Sauter, De Dietrich, le coupe-ret est tombé mercredi 30 octobre : en Espagne, la coopérative Mondragon, a renoncé à sauver Fagor (5 700 emplois en Espagne, France, Pologne, Maroc et Chine).

> LA REDOUTE

Trois cents salariés de La Redoute réunis en assemblée générale sur le site de Wattrelos (Nord) ont voté jeudi 31 octobre le principe d'une « grande manifestation » à Lille jeudi prochain pour protester contre un probable plan social.

La plupart des salariés, regroupés à l'extérieur d'un bâtiment du site industriel de la Martinière, qui emploie 1 300 personnes, ont validé à main levée le principe de cette manifestation.

Le directeur financier de Kering, l'actionnaire de La Redoute, a annoncé mardi 29 octobre aux syndicats, lors d'une réunion de travail, la perte potentielle d'au moins 700 emplois dans l'entreprise de vente à distance en France et à l'étranger lors d'une cession prochaine.

« La Redoute, c'est tout ce qui reste ici, c'est la dernière grosse boîte. Ici dans chaque famille quelqu'un y travaille », a souligné Fred, un salarié de 39 ans.

> ALCATEL-LUCENT

La direction de l'équipementier télécoms Alcatel-Lucent avait annoncé début octobre la suppression de 10 000 postes dans le monde, dont 900 dès 2014 en France.

Le site de Nozay, en Essonne, est particulièrement touché avec 509 suppressions de postes sur 3 277. Toujours en Ile-de-France, trente-sept postes doivent être supprimés au siège à Paris.

Par ailleurs, 128 postes (sur 483) seraient supprimés à Orvault (Loire-Atlantique), 62 à Rennes, 61 à Ormes (Loiret), 56 à Lannion et 28 à Toulouse.

La direction avait indiqué qu'aux 900 postes supprimés, s'ajouteraient les redéploiements internes et externes (cessions de sites, mobilités internes...) de 900 autres postes.

PRESSE > Mise en vente de Pariscope

Interview d'une journaliste de "Pariscope"



Quelle est la situation à Pariscope ?

Nous avons appris la mise en vente de Pariscope de manière brutale. Il s'agit d'une décision dans le cadre des grandes mutations prises par Lagardère mettant en vente dix de ses publications.

Nous n'étions pas trop inquiets. Nous pensions Pariscope épargné, car le titre est rattaché au développement numérique, sur lequel le groupe veut se concentrer.

C'est alors que nous avons appris par un e-mail de la direction que le titre était à vendre, mais uniquement dans sa version papier, et que Lagardère se gardait l'exploitation de la marque sur Internet.

Nous avons participé à une assemblée générale avec tout le groupe Lagardère, qui a fait grève les 21 et 22 octobre. Et, pour la première fois de son histoire, c'est-à-dire depuis 1966, le mercredi 23 octobre, Pariscope n'est pas sorti !

On nous a alors annoncé un repreneur potentiel, mais aucune nouvelle depuis. S'il n'y a pas de repreneur, la publication devrait s'arrêter définitivement en mars.

La fin de Pariscope ?

Ma colère vient du fait que Pariscope est une bible pour les Parisiens, pour les provinciaux qui montent à Paris, pour les touristes... Ce journal, connu dans le monde entier, a une véritable force. Ce titre, qui

participe réellement à l'animation de la vie culturelle de Paris et de sa région, est plus que jamais menacé de disparaître.

On sent qu'il y a un désamour entre la direction et l'hebdomadaire. On leur a apporté beaucoup d'argent par le passé. Avec cette marque, ils avaient un trésor entre les mains. C'est incompréhensible : pourquoi avoir mis au placard l'équipe qui fait vivre ce journal ?

Il y a six ans, ils ont commencé par nous dire : « Vous coûte cher. » Puis, ils ont pris une première mesure, qui a été de réduire de moitié la rédaction.

Sur l'ensemble du groupe Lagardère, c'est plus de 500 emplois supprimés, et 77 à la publicité. La direction, après le mouvement de grève, a transformé les licenciements en plan de départs volontaires. Normalement, l'acheteur doit reprendre l'ensemble des salariés, mais qu'en sera-t-il dans les faits ? A Pariscope, nous sommes une petite équipe, à laquelle il faut ajouter la fabrication, la publicité...

Quelle action avez-vous engagée ?

Le lectorat a chuté avec l'arrivée d'Internet, mais nous avons un public fidèle avec une diffusion de 45 000 exemplaires. Le papier devait pouvoir accompagner Pariscope Internet.

Nous avons lancé une pétition pour montrer la force que représente Pariscope à ceux qui veulent nous lâcher et à l'éventuel acheteur. Puis, nous verrons comment poursuivre notre action.

Propos recueillis par Marie STAGLIANO ■

Chronique

INTERNATIONALE

Le "bourbier africain"

Jean-Pierre Raffi

Ethiopie, Tchad, Nigeria, Mali, Côte d'Ivoire, Libye, Soudan, Somalie, République centrafricaine, République démocratique du Congo... la liste est longue des conflits qui déchirent actuellement l'Afrique. Et encore, la liste est loin d'être exhaustive de ce qu'un commentateur appelle « le bourbier africain ».

Ces conflits sont la première motivation de ces centaines de milliers d'Africains qui, au péril de leur vie, de celle de leurs femmes, de leurs enfants, se livrent à des passeurs mafieux dans l'espoir de trouver asile n'importe où hors de « l'Afrique maudite ».

Mais, non ce n'est pas de « malédiction » que sont frappés l'Afrique et ses peuples.

Dans l'article qu'on lira ci-contre, S. K. Koza, militant ouvrier africain, démêle l'écheveau des causes et des effets qui participent de cette effroyable tragédie : les grands groupes financiers et industriels qui pillent les immenses richesses d'un continent où ils ont séparé l'Afrique « utile » et l'Afrique « inutile » ; les marchands d'armes (américains, français, anglais et russes notamment) qui ont fait

"L'absurde concept du désengagement de l'Etat"

S. K. Koza, militant ouvrier africain

de l'Afrique l'un de leur principaux marchés ; les institutions internationales — le FMI, la Banque mondiale, l'Union européenne... — qui, avec l'accord de gouvernements corrompus, imposent à des nations exsangues plans d'ajustement sur plans d'ajustement. Une politique dont le prix, au fil des années, a été pour les peuples la destruction des services publics et des conquêtes sociales qui avaient été arrachées. Et ce, au nom de ce que S. K. Koza nomme à raison « l'absurde concept du désengagement de l'Etat ».

Après des années de ce régime, ce n'est pas en Centrafrique seulement qu'il n'y a plus d'Etat :

c'est le sort que connaît également la Libye après l'intervention des troupes françaises

et britanniques, qui l'ont laissée littéralement explosée, divisée en fiefs sous contrôle de milices mafieuses ; ce sont aussi le Soudan, la Somalie et, aujourd'hui, le Mali.

L'assassinat, il y a quelques jours, des deux journalistes de Radio France internationale est venu tragiquement rappeler dans quel bourbier la France est en train d'enfoncer ce pays.

Hors d'Afrique les troupes étrangères et les missionnaires du FMI, de la Banque mondiale et de l'Union européenne !

Ce dont les peuples d'Afrique ont besoin, ce n'est pas de tutelle armée, mais de souveraineté !

L'événement



Aux abords d'un village dévasté.

Photo DR

Un pays livré aux chefs de bandes et aux mercenaires, un Etat effondré...

Centrafrique : un chaos organisé

S. K. Koza

Une dépêche de l'AFP du 11 octobre 2013 décrit ainsi la situation en Centrafrique : « Le pays est livré à des chefs de bandes et des mercenaires étrangers,

l'Etat s'est effondré et les violences menacent de prendre un tour religieux entre chrétiens, qui constituent la majorité de la population de 5 millions d'habitants, et musulmans. »

La dépêche rappelle par ailleurs « les exactions, viols, meurtres, les 400 000 déplacés et le tiers de la population ayant besoin d'une aide humanitaire d'urgence ». Comment comprendre une telle catastrophe dans un pays presque aussi grand que la France, avec dix fois moins d'habitants, mais dont les richesses naturelles sont immenses (1) ?

UN AIR DE DÉJÀ VU AILLEURS SUR LE CONTINENT

Pour qui se penche sur ce paradoxe, les ingrédients qui apparaissent comme causes de ce chaos ont un air de déjà vu ailleurs sur le continent, sous des formes à peine différentes (RDC, Mali, Côte d'Ivoire, etc.). Depuis « l'indépendance » du pays en 1960, le peuple centrafricain a été dessaisi de sa souveraineté. Jamais il n'a eu véritablement la possibilité de choisir librement ses dirigeants, exception faite de l'élection d'Ange-Félix Patassé en 1993. A la mort de Barthélemy Boganda, considéré par les Centrafriens comme le père de la nation, l'impérialisme français a manœuvré pour écarter l'aile nationaliste et panafricaniste du parti de Boganda, et imposer David Dacko, à 29 ans, comme son successeur. De Bokassa, qui se proclama empereur, à Bozizé, qui vient d'être chassé du pouvoir par les troupes de la coalition Séléka, se succéderont ensuite une kyrielle de régimes qui ont presque tous les mêmes caractéristiques. Ils arrivent au pouvoir — à une exception près — par les armes (coup d'Etat ou guerre) et ils sont chassés du pou-

voir de la même manière. Cette succession de régimes se fait sous le patronage de l'impérialisme français, qui possède une base forte de 400 soldats dans le pays. Suivant les cas, il vient au secours de certains régimes en danger ou il laisse périr ou organise la perte d'autres (2). Mais les autres pays impérialistes ne sont pas restés inactifs, comme en témoigne la participation — chose inouïe — de l'ambassadeur des Etats-Unis à Bangui à la manifestation organisée par « l'opposition politique, la société civile et les syndicats » le 1^{er} août 1992 pour réclamer « l'instauration de la démocratie ».

La deuxième caractéristique de ces régimes, c'est qu'ils ont tous scrupuleusement appliqué les politiques du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, dont l'absurde concept du désengagement de l'Etat. Les immenses ressources du pays sont donc laissées entre les mains de sociétés privées, notamment étrangères. D'où des trafics en tout genre — en particulier en ce qui concerne les diamants — qui se développent dans le pays, et auxquels mêmes les ambassades ne sont pas étrangères.

LES CONSÉQUENCES SONT CATASTROPHIQUES

L'Etat centrafricain, artificiellement coupé des ressources du pays, ne dispose pas de moyens pour payer ses fonctionnaires (3), y compris l'armée, ni les équiper. D'où des mutineries à répétition, comme en 1996. Aucun service n'est plus rendu à la population. Des régions entières, particulièrement dans le nord (est et ouest) sont laissées à l'abandon. Cette situation est aggravée par le fait que la Centrafrique a des frontières communes avec la République démocratique du Congo, le Soudan (le Darfour n'est pas loin) et le Tchad, pays où des troubles sont fréquents, sinon endémiques. Les belligérants de ces pays en guerre se retrouvent souvent sur le territoire centrafricain. Devant l'absence totale d'Etat dans ces régions, se développeront alors des bandes de brigands, les « zanguina », ou « coupeurs de routes », qui rançonnent la population. Celle-ci, qui accuse

Non, les troupes étrangères en Centrafrique ne sont pas la solution !

l'Etat de l'avoir abandonnée, va alors commencer à constituer des groupes de défense. C'est ainsi qu'on a inoculé dans ce pays la notion qui veut que « ceux qui sont armés prennent ce qu'ils veulent, et si l'on veut survivre, il faut aussi s'armer ». Devant le chaos ainsi créé, des voix s'élèvent pour demander l'envoi de troupes étrangères, de l'ONU ou de l'Union africaine, « pour venir en aide aux populations ». Le 10 octobre 2013, l'ONU a adopté une résolution en ce sens. Un Centrafricain ordinaire doit se demander : pour quoi faire ? En effet, s'il y a un pays africain qui subit la présence de forces étrangères sur son sol depuis longtemps, c'est bien la Centrafrique. Des ex-troupes coloniales françaises, toujours en place, aux forces de l'ONU en passant par les troupes africaines aux ordres de l'impérialisme — FOMAC, BINUCA MICOPAX, MINURCA, MISCA, AFISMAR —, on se perd dans les sigles désignant ces missions dites « de paix et de stabilisation » qui se sont succédé ou ont coexisté en Centrafrique. Plus elles interviennent, plus le chaos s'approfondit.

Non, les troupes étrangères en Centrafrique ne sont pas la solution ! Elles sont le problème. En restaurant la souveraineté nationale, qui commence par le départ de toutes les forces étrangères (y compris africaines), c'est aux Centrafriens de trouver une solution nationale au problème centrafricain. ■

(1) Outre de vastes forêts riches en bois précieux, on trouve dans ce pays beaucoup de minerais : diamants, or, uranium, fer, cuivre, calcaire, plusieurs minerais rares tels les cassitérites, la monazite, des colombo-tantalines, etc.

(2) On se rappelle l'opération « Barracuda » en 1979, où l'armée française a amené dans ses bagages, depuis Paris, David Dacko pour aller mettre fin au règne de « l'empereur » Bokassa. En 1996, face à une mutinerie, la France envoie 1 500 militaires pour sauver le régime de Patassé.

(3) En 2000, devant la faillite de l'Etat, le président Patassé promet aux organisations syndicales de « verser dix millions de dollars US de sa cagnotte personnelle » pour éponger une partie des arriérés de salaires.

Espagne

Le 24 octobre dernier, l'Espagne a connu l'une des plus grandes grèves dans le secteur de l'enseignement.

Mobilisation jusqu'au retrait de la "LOMCE" et des coupes budgétaires !

Une importante grève qui nécessite une suite



Photo AFP

A Madrid, ils étaient plus de 200 000 à manifester le 24 octobre.

Correspondant

De la maternelle à l'université, l'engagement des élèves, des enseignants, du personnel administratif et des services, des associations de parents a été total.

Les manifestations ont été massives : à Madrid, plus de 200 000 manifestants, à Barcelone, 180 000. De grandes manifestations, parfois même plus importantes, ont eu lieu dans toutes les villes importantes contre la « loi organique pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement » (LOMCE), qui, en réalité, organise la privatisation de l'enseignement.

Dans ces conditions, une première question se pose : comment un ministre aussi rejeté peut-il imposer une telle loi ? Et la deuxième : que va-t-il se passer maintenant ?

Notant que les organisateurs de cette journée avaient « décidé de retarder les manifestations à Madrid... jusqu'à ce que se termine l'initiative du référendum (1) », l'éditorial du journal *Informacion Obrera*, tribune libre de la lute de classes, indique que « le meilleur référendum a été la mobilisation du 24 » et appelle à la « poursuite » jusqu'au retrait de la loi.

Nous en publions des extraits.

« On nous dit que la LOMCE ne va pas s'appliquer, car les partis de l'op-

position ont signé un accord pour l'abroger à la prochaine législature, ce qui suppose que le Parti populaire (PP, droite), n'obtiendra pas la majorité et ne passera aucun accord.

Ce n'est pas que nous n'ayons pas confiance... c'est que nous ne pouvons en aucune manière faire confiance. Zapatero (l'ex-Premier ministre « socialiste ») avait promis pendant les mobilisations contre la LOU (loi organique universitaire organisant elle aussi la privatisation) de l'abroger quand il serait au gouvernement... et il ne l'a pas fait.

En outre, cette promesse est démobilisatrice. Que ces partis combattent la LOMCE maintenant, qu'ils mobilisent contre ce gouvernement et exigent sa démission. C'est la seule garantie de la non-application de cette loi.

Comme le font les enseignants des Baléares, dont on vient d'apprendre que, devant le mépris répété du gouvernement du PP, ils ont annoncé la reprise de la grève le 8 novembre contre le TIL (décret sur l'enseignement des langues qui dévalorise l'enseignement du catalan dans une région de langue catalane) et les coupes budgétaires.

Les enseignants et les élèves ont la parole. C'est à eux de décider. C'est eux qui doivent élire leurs délégués et former des comités de grève qui incluent les syndicats, responsables devant les assemblées. ■

(1) Les directions syndicales, pour faire diversion, ont lancé une initiative pour un référendum.

INTERVIEW

A propos de l'appel de la CES pour que l'Union européenne mette en route un « plan d'investissements »

Questions à Luis Gonzales, membre du conseil fédéral des Commissions ouvrières (CCOO)

La Confédération européenne des syndicats (CES) appelle à une semaine de mobilisation en ce mois de novembre. Qu'en pensez-vous ?



DR

Comme la majorité des mobilisations de la CES, il ne s'agit pas de défendre les revendications et les conquêtes des travailleurs, mais de sauver l'Union européenne de la juste colère des travailleurs.

Au lieu de lutter contre les coupes budgétaires, ces mobilisations ont pour objectif que l'Union européenne mette en route un « plan d'investissements » pour lui permettre de sauver la face.

La CES le dit elle-même dans sa déclaration à propos du sommet social : « C'est le seul moyen de donner un nouvel élan au projet européen et de montrer que l'Europe défend le progrès social et ne s'en prend pas aux droits sociaux. »

Mais en Espagne, les syndicats ont annoncé des mobilisations contre

la réforme des retraites. Cet appel n'est-il pas une aide ?

Une mobilisation, pour vaincre, doit avoir des objectifs clairs. Et l'appel, en Espagne, contre la diminution des pensions, exigée précisément par l'Union européenne, n'a rien à voir avec les objectifs de cette prétendue mobilisation européenne, qui, par ailleurs, est très limitée. Il se peut que, dans de nombreux pays, cette « mobilisation » se limite à des rassemblements, si ce n'est de simples conférences de presse.

Quelles sont les revendications qui expriment aujourd'hui l'existence de la majorité ?

Je crois qu'essentiellement, il y en a deux : récupérer le droit à la négociation collective, détruit par la réforme du travail du gouvernement et les coupes imposées aux fonctionnaires ; et en finir avec les coupes budgétaires dans la santé, l'enseignement, les retraites, etc.

Et donc affronter le gouvernement qui impose ces mesures, au lieu de s'asseoir avec lui à de prétendues « tables de négociations » dans lesquelles le gouvernement n'est pas prêt à négocier quoi que ce soit.

Le plan d'investissements de la CES ne correspond-il pas à ces mesures ?

Le principal investissement dont nous avons besoin est d'en finir avec les coupes dans les services publics, et sur cette question, la CES ne dit rien de concret. Pour le reste, qu'est-ce que ce plan ? De ce que j'en connais, il n'y a rien de concret.

La CES demande que soient investis 2 % du PIB européen des dix dernières années. Nous ne savons pas précisément s'il s'agit de 2 % au total sur 10 ans ou de 2 % par an. 2 % du PIB de l'Union européenne, ce sont 190 milliards d'euros.

Si c'était cette somme chaque année, croyez-vous que, pour arracher à l'Union européenne une dépense de 190 milliards d'euros, il suffirait d'un plan de mobilisation défini ainsi : « Les initiatives de mobilisation auront un caractère varié (...), grèves, arrêts de travail, manifestations, rassemblements et assemblées dans les lieux de travail » ?

Et s'il s'agit d'un investissement de 19 milliards d'euros par an, à quoi cela servirait-il ? Rien qu'en intérêts de la dette, l'Espagne dépense 35 milliards par an.

Propos recueillis par Andreu CAMPS ■

EN BREF

BULGARIE

Les étudiants occupent l'université de Sofia

Le 26 octobre dernier, les étudiants de l'université de Sofia ont rejoint le mouvement de protestation déclenché à la mi-juin. Ils occupent le principal bâtiment de la plus grande université bulgare. Ils réclament la démission du gouvernement. « Nous sommes prêts à maintenir nos blocages, jusqu'à ce que nos revendications aboutissent », a expliqué Borislav Rangelov, un responsable du mouvement.

La direction de l'université « comprend l'action des étudiants, une réaction à l'absence de morale dans la vie politique et l'absence d'intérêt pour l'avenir de la

jeunesse », explique le recteur de l'université, Ivan Ilchev.

Investi par le Parlement le 29 mai, le gouvernement de Plamen Orecharski est sous la pression de la rue depuis le 14 juin, avec des manifestations quotidiennes pour réclamer sa démission. Fin juin et début juillet, le mouvement avait réuni entre 10 000 et 20 000 manifestants.

Deux grands mouvements des étudiants bulgares avaient joué un rôle important dans les manifestations de rue qui avaient provoqué la chute de deux précédents gouvernements, en 1990 et en 1997. ■

ROUMANIE

Médecins et personnels de santé manifestent pour des financements publics et l'augmentation de leurs salaires

Plus de 4 000 médecins et personnels de santé roumains ont manifesté samedi 3 novembre, à Bucarest, pour réclamer plus de financements publics pour le système de santé et pour l'augmentation de leurs salaires.

« La question la plus pressante, c'est le financement de notre système de santé. S'il atteint, conformément aux promesses, 6 % du PIB, tout le reste peut être négocié et réglé », déclare le président de l'Ordre des médecins, Vasile Astarastoia, rappelant qu'à présent le secteur de la santé ne reçoit seulement qu'environ 4 % du produit intérieur brut.

« Le système public de santé doit donner une sécurité aux professionnels et aux patients », souligne-t-il, précisant que ces derniers « n'ont pas de chances égales » en ce qui concerne la qualité des soins, en étant « discriminés en fonction du lieu de naissance ».

« Des investissements doivent être faits afin d'éliminer ces iniquités », a-t-il ajouté.

De nombreux hôpitaux de province ont été fermés ou souffrent d'un manque aigu de spécialistes et d'équipements médicaux adéquats.

Brandissant des drapeaux blancs avec une croix rouge de la Coalition des professionnels de la santé, les manifestants ont marché dans le centre de Bucarest jusqu'au Parlement.

« Ils doivent prendre des mesures, sinon on va tous quitter le pays. Comment peut-on évoluer professionnellement avec le salaire de 1 000 lei (225 euros) qu'on reçoit en tant que médecin-résident ? On ne peut pas en vivre, comment peut-on s'acheter des livres et d'autres choses dont on a besoin pour notre formation ? », déclare Cristina Cristian, médecin à Cluj (nord-ouest).

L'Ordre des médecins tire la sonnette d'alarme sur le départ à l'étranger de plus de 14 000 médecins et plus de 50 000 infirmières depuis 2007. ■

Cliché



Le 29 octobre, à Pola de Gordon (nord-ouest de l'Espagne), des mineurs, leurs familles et les habitants s'étaient massivement rassemblés en hommage aux six mineurs morts la veille dans un accident de la mine. Une grève de quarante-huit heures a été déclenchée.

Photo AFP

GRANDE-BRETAGNE

Le patronat à fond pour le maintien dans l'Union européenne

Le patronat britannique plaide vigoureusement en faveur du maintien du Royaume-Uni dans une Union européenne réformée, soulignant les avantages économiques qu'il tire de l'adhésion, alors que l'opposition ouvrière et populaire à l'Union européenne ne cesse de grandir.

Ne s'embarrassant pas de faux-semblants, l'organisation patronale défend ses intérêts de classe : « Nous avons examiné les avantages et inconvénients de l'adhésion à l'Union européenne. Au-delà de la rhétorique politique, les entreprises britanniques sont sans équivoque : le marché unique est fondamental pour notre avenir », déclare le directeur général de la confédération patronale CBI, John Cridland.

Et il enfonce le clou : l'adhésion a consolidé la position de Londres comme l'un des tout premiers centres financiers dans le monde. ■

Egypte

John Kerry au Caire

Correspondant

Le procès de Mohamed Morsi s'est ouvert ce lundi 4 novembre au Caire dans une atmosphère d'état de siège. Alors que la capitale est déjà quadrillée depuis qu'il a été déposé par les généraux, le 3 juillet, par des chars de l'armée et d'innombrables barages de police, 20 000 policiers ont été déployés en plus ce lundi 4 novembre, et des hélicoptères de l'armée ont survolé les ministères et le siège de la télévision d'Etat. Les autorités ont changé trois fois le lieu du déroulement de l'audience en invoquant des raisons de sécurité.

Avec quatorze autres responsables des Frères musulmans, Mohamed Morsi est accusé d'« incitation au meurtre » d'au moins sept manifestants le 5 décembre 2012, tandis que des milliers d'Égyptiens occupaient les abords du palais présidentiel pour exiger le retrait de la déclaration constitutionnelle par le biais de laquelle il s'octroyait le pouvoir de révoquer le procureur général et se plaçait au-dessus de toute supervision judiciaire. « Je suis le président de la République et ce tribunal est illégal (...). C'était un coup d'Etat militaire, les leaders de ce putsch devaient être jugés » pour « trahison » et « crime », a lancé aux juges le président déchu.

Après une audience suspendue à deux reprises, le tribunal a annoncé l'ajournement du procès au 8 janvier 2014 pour permettre aux avocats d'étudier le dossier.

La veille de l'ouverture du procès, dimanche 3 novembre, le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, a choisi de se rendre au Caire, pour la première fois depuis la destitution de Mohamed Morsi.



Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, rencontre au Caire le ministre égyptien de la Défense, le général Abdel Fattah al-Sissi, le 3 novembre 2013.

Il y a rencontré le chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Sissi, le président de la République par intérim, Adly Mansour, et le ministre des Affaires étrangères, Nabil Fahmy, tous deux installés par les généraux.

Dans une conférence de presse tenue aux côtés de son homologue égyptien, John Kerry a déclaré, sans jamais évoquer le procès dans lequel le président destitué comparait :

« Nous nous engageons à travailler ensemble et à poursuivre notre coopération avec le gouvernement par intérim (...). Nous avons de nombreux sujets sur lesquels on doit travailler, et le ministre (Fahmy) et moi avons discuté ce matin en toute franchise des questions et des défis auxquels nous faisons face ensemble. »

Il a affirmé en outre vouloir dire aux Égyptiens « aussi fortement et dans les termes les plus clairs que les Etats-Unis sont les amis des Égyptiens et de l'Égypte et que nous sommes un partenaire ».

En ce qui concerne le gel partiel et récent de l'aide américaine — 1,5 milliard de dollars par an dont 1,3 milliard d'aide militaire fourni à l'Égypte depuis la signature des accords de paix israélo-égyptiens de 1978 —, un haut responsable du département d'Etat américain a indiqué que John Kerry a discuté avec les responsables de l'état d'avancement de la feuille de route des généraux afin de déterminer quand « il sera possible de lever le gel (de la livraison) de certains équipements militaires ».

Cette feuille de route prévoit un référendum sur la Constitution amendée, puis des élections législatives et présidentielle d'ici à la mi-2014.

John Kerry a affirmé que cette dernière « est mise en oeuvre, du mieux que nous puissions en juger », ajoutant que « le partenariat américano-égyptien sera encore plus fort quand l'Égypte sera représentée par un gouvernement démocratiquement élu ».

Les militaires ne pouvaient rêver meilleur soutien de la part d'une administration américaine qui s'est toujours refusée à qualifier de coup d'Etat militaire la destitution du président Morsi.

Photo AFP

Guadeloupe

Apartheid à l'hôtel Manganao

Les Guadeloupéens interdits de parler créole

Correspondant

En plein « mois du créole » (1), la direction de l'hôtel Manganao a décidé d'interdire l'usage de cette langue dans l'établissement. Dans un courrier, daté du 24 octobre 2013, elle reproche au délégué de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), Tété Coupin, de s'exprimer en créole dans les réunions du comité d'entreprise. Elle va même jusqu'à le menacer de sanction s'il utilise sa langue maternelle.

Dans un communiqué en date du 27 octobre, l'UGTG dénonce cette atteinte au droit du peuple guadeloupéen de pratiquer sa propre langue.

« On se croirait en Afrique du Sud, au temps de l'apartheid. Visiblement, cette dame est nostalgique de l'empire colonial français (...). (Elle se pose en) défenseur de ce système et de cette époque, pas si lointaine, où ceux qui parlaient créole étaient punis.

Cette époque, pas si lointaine, où nos us et coutumes, nos valeurs traditionnelles, notre manière de vivre, notre façon de parler, étaient considérés comme des tares qu'il fallait corriger en nous *mofwazan* (transformant) en gentils sauvages parlant français, le français de France, le français du Français, le français français (extrait du poème *Le Hoquet*, de Léon-Gontran Damas).

Cette attaque en règle contre la Guadeloupe et les Guadeloupéens nous rappelle l'épisode de la cour d'appel

de Basse-Terre, où le président exigeait que notre camarade s'exprime en français.

Devant la détermination des militants, les autorités de l'Etat mettent désormais des interprètes à notre disposition lors des procès.

Et pourtant, le créole est une langue reconnue, y compris par la Constitution française et la Charte européenne des langues régionales.

Il est vrai que nous sommes dans la colonie (...).

L'UGTG prend acte de la répression antisyndicale lancée à l'encontre de ses militants.

L'UGTG réaffirme son engagement pour la reconnaissance et le respect de notre langue, de notre culture et de notre identité, tout en réaffirmant la nécessité pour tout Guadeloupéen de parler créole, français, anglais et espagnol couramment.

L'UGTG invite les militants, les Guadeloupéens à continuer à s'exprimer en créole dans les hôtels, les entreprises, les tribunaux, la préfecture *toupatou nou vé* (partout où nous sommes) poursuivant ainsi le combat contre l'injustice, le racisme, le *démounaj* (l'acculturation) de notre peuple, le mépris et la *pwofitasyon* (l'exploitation).

L'UGTG appelle à la solidarité et à la mobilisation de l'ensemble des travailleurs de l'hôtellerie, et singulièrement ceux du Manganao (...).

Lapwent, 27 octobre 2013 »

(1) Depuis 2006, le conseil général de Guadeloupe a initié des actions de célébration autour de la journée internationale de la langue créole.

“Un peuple sans culture, sans mémoire, un peuple qui n'est pas capable de mettre en avant ce qu'il considère être bon pour lui, c'est un peuple qui est presque mort”

C'est pour cela que nous, les Guadeloupéens, devons continuer à donner à notre culture un coup de pouce, continuer à parler pour nourrir notre culture, nos us et coutumes, qui sont ceux du peuple de la Caraïbe, parce que la culture, c'est la vie, parce que la culture, c'est ce qui lie le peuple, parce que la culture de chaque peuple est la richesse de l'humanité. Notre langue créole, nos tambours, notre manière de marcher, de nous habiller, les rapports entre les hommes et les femmes, notre manière de rire ou de pleurer, les cheveux crépus d'un grand nombre d'entre nous, nos chiens créoles, notre colombo, le plat de concombre au chou de Chine, le roucou, tout ça, c'est nous ! Plus nous serons fiers de nous-mêmes, plus nous connaissons

notre histoire, plus nous serons beaux et forts, plus nous barrerons la route à la déshumanisation, à l'assimilation, à la mondialisation que les capitalistes et colonialistes français ont organisées dans notre pays. Oui, la culture du peuple guadeloupéen est vivante ! Pour finir, si la directrice de Manganao ne veut pas comprendre le créole, ni le parler ni l'entendre, elle sait ce qu'elle a à faire. Nous, c'est nous, nous sommes des gens comme tout le monde, nous sommes guadeloupéens ! Les travailleurs de Manganao sont debout ! Non au mépris !

Pointe-à-Pitre, 27 octobre 2013.»

Tunisie

L'impasse de l'union nationale

Correspondant

Les négociations qui rassemblent tous les partis politiques — à l'exception du Congrès pour la République, parti du président provisoire de la République, Moncef Marzouki — dans l'objectif de former un gouvernement de « salut national », de relancer la rédaction d'une Constituante (dont l'Assemblée constituante n'a pas rédigé le moindre mot depuis plus d'un an) et de fixer une date pour les prochaines élections législatives, sont en passe d'aboutir à un échec.

Le Front populaire — l'une des composantes de ce dialogue national, qui regroupe un ensemble de partis qui se réclament de la classe ouvrière et de la démocratie — annonce son refus de prolonger le délai des négociations. En même temps, le quartet d'organisations qui coordonne les pourparlers (l'Union générale tunisienne du travail, le Syndicat du patronat, l'Ordre des avocats et la Ligue des

droits de l'homme) assure qu'il est possible d'annoncer l'échec de la feuille de route si un accord n'a pas lieu. Autant dire que ces négociations, qui durent depuis des mois, sont dans l'impasse.

L'ampleur de la crise politique est à la mesure de la crise sociale et économique

L'ampleur de la crise politique est à la mesure de la crise sociale et économique que vit le pays depuis près de trois ans, et qui ne fait que s'amplifier. Tout d'abord, un chômage qui augmente et atteint dans certaines régions le taux de 40 %, voire plus ; une jeunesse dont le seul avenir est celui d'un chômage de longue durée ; des centaines de milliers de diplômés universitaires obligés de vivre d'expédients, faute de perspectives professionnelles à la mesure de leurs compétences. Et des institutions publiques délabrées (éducation, santé, transport, aide sociale...) qui ne peuvent plus assurer leur mission

de service public. Des mobilisations sociales ininterrompues depuis des mois, dans le secteur public comme dans le secteur privé, et l'annonce de la hausse des prix du pain (alors que la farine est subventionnée par la caisse de compensation), du carburant à partir de janvier 2014, du gaz et de l'électricité et la réduction progressive de la subvention publique à certains produits de première nécessité, comme l'exige le FMI.

Tels sont les facteurs de l'impasse que connaissent les négociations du « dialogue national ». Tous les partis qui y participent sont confrontés à cette question : comment contenir une puissante crise sociale qui annonce de nouvelles mobilisations de masse et répondre aux exigences du FMI et de l'Union européenne en poursuivant la politique d'assujettissement établie par le contrat d'association avec l'Union européenne, signé en 1995 par Ben Ali et prolongé par tous les gouvernements qui lui ont succédé ?

C'est la question centrale pour sortir de l'impasse.

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

PORTUGAL

Le métro de Lisbonne paralysé par une grève



Photo DR

Toutes les stations du métro de Lisbonne étaient fermées, jeudi 31 octobre, en raison d'une grève entamée par les salariés du métro contre le projet de budget pour 2014, marqué par des coupes drastiques dans les dépenses publiques.

« Les salariés et les retraités se font voler par ce budget », s'empare Anabela Carvalheira, responsable de la Fédération nationale des transports et des communications (FECTRANS), qui a chiffré le taux d'adhésion à la grève à « près de 100 % ».

Le mouvement fait partie d'une série de grèves prévues dans les transports publics avant une manifestation nationale le 9 novembre.

Ces dernières semaines, grèves et manifestations se sont multipliées au Portugal contre les mesures d'austérité du gouvernement.

SYRIE

Vous avez dit "anti-impérialiste" ?

Dans le numéro 215 du journal du NPA, *L'Anticapitaliste*, un article consacré à la Syrie semble regretter que les menaces d'intervention contre la Syrie se soient atténuées. En effet, on peut lire, à propos de la conférence sur la Syrie qui doit se tenir en novembre à Genève : « Les bruits de bottes qui ont précédé l'accord américano-russe ont disparu et on ne parle plus que de la conférence. Toutes les lignes rouges affirmées par Obama et les dirigeants impérialistes sont effacées. » Et le journal du NPA de poursuivre : « Même la population des zones assiégées a affirmé dans les manifestations que "mieux vaut mourir de faim que capituler". Le mouvement populaire confirme donc qu'il veut renverser le régime pour bâtir la liberté. »

Des dizaines et des dizaines de milliers de personnes sont mortes en Syrie, et, tranquillement, de son bureau dans la région parisienne, un rédacteur écrit qu'il « vaut mieux mourir que capituler ».

1

C'est, en million, en un an, le nombre de chômeurs de plus dans la zone euro. Dans les 17 pays de la zone, le chômage a atteint un niveau record en septembre, touchant 12,2 % de la population active (19,44 millions de chômeurs), selon l'office européen de statistiques Eurostat.

Bangladesh : les employés du textile rejettent la hausse de salaire proposée



Photo DR

50 000 ouvriers du textile avaient manifesté à Dacca le 21 septembre dernier pour demander une augmentation d'une fois et demie du salaire minimal.

Les salariés du textile ont refusé la hausse de 50 % du salaire minimum proposée, estimant qu'une telle hausse ne permettait pas de vivre décemment et qu'elle ne suivait pas l'inflation.

Les représentants du gouvernement et des fabricants de textile travaillant pour des grosses compagnies internationales ne sont pas parvenus à trouver un accord avec les responsables syndicaux sur le salaire minimum de quatre millions d'employés. Une situation qui annonce de nouvelles grèves et manifestations d'ampleur.

Un dirigeant syndical, Islam Rony, a déclaré que les syndicats avaient jugé trop faible la

proposition des industriels d'un salaire de quatre mille cinq cents taka (cinquante-deux dollars et soixante-cinq cents) par mois, dont une indemnité alimentaire, contre trois mille taka (trente-huit dollars) en 2010. Les syndicats demandent un salaire minimum de huit mille cent quatorze taka (cent deux dollars).

Le gouvernement avait promis une augmentation du salaire minimum, après l'effondrement d'un des bagnes industriels, nombreux dans ce secteur, et après que des milliers d'ouvriers du textile se sont mis en grève en septembre dernier pour des augmentations de salaires.

INDONÉSIE

Massivement en grève avec leurs syndicats, les travailleurs exigent une augmentation de salaire de 50 %

Des centaines de milliers d'Indonésiens ont entamé une grève nationale pour l'augmentation du salaire minimum, l'un des plus faibles au monde.

« Augmentez nos salaires de 50 % », pouvait-on lire sur des banderoles brandies par des milliers de travailleurs formant un piquet de grève devant les ateliers de Bekasi, importante zone industrielle de la banlieue de Jakarta où sont regroupés nombre de sous-traitants de grandes marques internationales du textile et de l'électronique.

« La vie est très chère », explique Muhammed Muhklas, employé d'une firme pharmaceutique. « Nous devons payer notre logement, notre nourriture et deux millions de roupies par mois (le salaire minimum en Indonésie, soit 130 euros – NDLR), ça n'est pas assez. »

Sur l'ensemble du pays, deux millions de salariés ont ainsi cessé le travail, dont environ 700 000 dans

la capitale Jakarta et à Bekasi. « L'ensemble des usines des zones industrielles de l'île de Java ont cessé le travail », rapporte Said Iqbal, président de la Confédération indonésienne des syndicats de travailleurs (KSPI).

Les patrons déclarent, eux, qu'« une augmentation de salaires trop importante ferait fuir les investisseurs étrangers » jusqu'à présent attirés par une main-d'œuvre encore moins onéreuse qu'en Chine et qui fait de l'Indonésie un nouvel « atelier » du monde. « Les entreprises étrangères se tournent de plus en plus vers d'autres pays de la région pour implanter leurs usines, comme le Viêt Nam, la Malaisie ou la Birmanie », a indiqué Franky Sibarani, directeur adjoint de l'Association des employeurs indonésiens (Apindo, patronat).

Les syndicats revendiquent un salaire minimum de 3,7 millions de roupies en 2014, soit une hausse de près de 70 %.

PALESTINE

Ahmad Tazaza, 22 ans, assassiné par l'armée israélienne

Un jeune Palestinien, Ahmad Tazaza, 22 ans, a été tué dans la nuit du 30 au 31 octobre lors d'une opération de l'armée israélienne dans le village de Kabatia proche de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie.

« Lors d'une opération visant à arrêter quatre suspects palestiniens, une cinquantaine de Palestiniens ont lancé des pierres sur des soldats israéliens, qui ont répondu en utilisant des moyens anti-émeutes », a déclaré un porte-parole de l'armée israélienne.

Or, selon l'enquête menée par le Centre palestinien pour les droits de l'homme (PCHR), c'est lorsque les soldats israéliens quittaient le village que des jeunes ont lancé des pierres et des bouteilles vides dans leur direction.

« Immédiatement, les soldats israéliens ont lancé des bombes lacrymogènes et des bombes assourdissantes vers les jeunes. Ils ont ensuite tiré à balles réelles dans leur direction, tuant d'une balle dans le cœur Ahmad Tazaza. »

Ses funérailles ont eu lieu le 31 octobre, en présence d'un millier de personnes, dans le cimetière de Kabatia.

En septembre dernier, un militant palestinien recherché par l'armée israélienne avait été tué lors d'une opération visant à l'arrêter, dans le même village. Le 26 août, des soldats israéliens avaient tué trois Palestiniens dans le camp de réfugiés de Qalandiya, près de Jérusalem. Le 20 août, un Palestinien avait été tué et deux autres blessés dans une tentative manquée d'arrestation d'un militant, à Jénine.

ÉTATS-UNIS

Depuis 2004 : 300 tirs de drones par la CIA, 4 700 "exécutions extrajudiciaires"

Dans un rapport dénonçant la généralisation des assassinats ciblés opérés par les Etats-Unis au moyen des drones (avions sans pilote), Amnesty International demande que soit mis fin au « secret » entourant leurs tirs meurtriers de drones au Pakistan et au Yémen, et que soient jugés les responsables de frappes « illégales ».

Depuis 2004, 4 700 personnes, dont des centaines de civils, ont été tuées par plus de 300 tirs de drones américains dans les zones tribales du nord-ouest du Pakistan, à la frontière de l'Afghanistan.

Amnesty International appelle le gouvernement américain à traduire en justice les responsables d'attaques illégales, notant que les tirs de drones tuant des insurgés constituent, eux aussi, des « exécutions extrajudiciaires » et doivent être condamnés.

"Droit de tuer"

« Le secret entourant le programme des drones donne au gouvernement américain un droit de tuer, au-dessus des tribunaux et des normes fondamentales du droit international », soutient

dans un communiqué Mustafa Qadri, analyste pour Amnesty International au Pakistan.

Amnesty International revient ainsi sur une quarantaine de tirs de drones américains perpétrés depuis la mi-2012 dans le nord-ouest du Pakistan, dont celui du 24 octobre 2012 qui a tué une femme de 68 ans, Mamana Bibi, dans un village du district tribal du Waziristan du Nord, principale cible des tirs de drones américains au Pakistan.

« Dans son enquête (sur ce tir), Amnesty International n'a trouvé aucune preuve d'installations militaires ou de groupes armés, de caches ou de combattants » dans ce secteur, souligne le rapport, qui dénonce éga-

"Meurtres illégaux"

Une autre organisation de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch (HRW), publie également un long rapport sur les tirs de drones américains au Yémen.

Elle y répertorie plusieurs attaques meurtrières contre des civils et estime, elle aussi, que les Etats-Unis doivent « expliquer les fondements juridiques de ces assassinats ciblés », « clarifier publiquement toutes les directives » sur ces attaques et traduire en justice les auteurs de ces « meurtres illégaux ».

lement les « attaques contre les secours » (lorsqu'un drone bombarde une deuxième fois la même zone, alors que les proches des victimes du premier tir et des secouristes s'affairent sur place).